

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail (véhicule spécial) *)	A T L A S	AB 1602 D	CH 5040 09

Constructeur	H. WEYHAUSEN KG., 'Maschinenfabrik, D-2870 Delmenhorst / D		
Identification	"AB 1602 D"	sur la plaquette du constructeur	
	"162 M"	devant le No du châssis	
Plaquette constr.	à droite, à l'avant sur la tourelle		
N° du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur la longeron, au-dessus de l'essieu AV		
Ident du moteur	"F4L 912"	plaquette à droite sur le bloc, sous le démarreur	
Importateur princ.	AIMSA, Bau- und Güterumschlagmaschinen, Riedackerstrasse 1, 8153 Rümlang / ZH		
Véhicule homologué	162 M 18 296	Signes fixés dans code de type AB 1602 D / 162 M	

Chassis	
Nombre d'essieux :	2 Nombre de roues 8
Direction	hydrostatique (système Orbitrol)
Transmission	hydrostatique + boîte méc. compl. route / terrain
Nombre de vitesse	2 Entraînement toutes roues
Frein de service	air comprimé/hydraulique, air comprimé= 1 circuit, hydraulique 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues
Frein auxiliaire	(à ressort, progressif, à exp. interne, sur le cardan, libération de secours par réservoir séparé;
Frein d'arrêt	(libération mécanique par vis sur le cylindre contrôle de pression
Contrôle 2 circ.	(cylindre avec lampe-témoin dans la cabine

Carrosserie	
Nombre de portes	1
Coatines sécurité	-
Cale	2/330x180x150
Antivol	-
Nombre de places	1 av 1 centre ar
Dimensions	int. ext.
Longueur	7700 Empattements 2550
Largeur	2500
Hauteur	3800 Voie av 1930 ar 1930
Porte à faux	lat. av 3680 Voies ar
	av 1470 ar 15900 d 16300
Distance volant - vers l'avant du véhicule	4600 *)

Moteur	DEUTZ	Type	F4L 912
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	arrière
Carburant	air	Nombre cylindr.	4
Refrigidiss.	100	Course	120
Alésage	3769	CV-impôt	19,20
Cylindrée	Pulsance en CV DIN 51,5 kW (70 CV) à t/min		2500
Bruit à proximité 89	dB/A	t/min	2550 ***
Silencieux	1 = 640 x Ø 180 mm		
Mesure des gaz	Pacharach 3 / BOSCH noircissement 2,4		
Déparasitage	- (95 %)		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	5560	8040	13600
Charge utile	(poids à vide avec godet)		
Poids total	16000		
Garantie fabr.	10.00 - 20	10.00 - 20	(Variantes voir
Dimens. pneus	14 / 6,5	14 / 6,5	voir
Pty / bar	10640	10640	remarques)
Charge pour V max	50	50	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	20,0 km/h		
Vitesse maximale testée	17,5 km/h		
à 2550 t/min au moteur			

Equipement	§)	M	(E)	
Feux de route		M	(E)	
Feux de croisement		M	(E)	
Feux de position		A	(E) dans M	
Feux rouges		R-S1	(E)	
Feux stop		R-S1	(E)	
Clignoteurs	av	-	AV, 4 (E)	ar 2a (E)
Catadioptres	av		I (E)	ar I (E)
Feux de gabarit	av	2+1/A(E)		ar R (E)
Feux complément.				
Eclairage plaque				
Essuie-glace		1/ balai		avec/sans lave-glace
Avertisseurs		1/ Bosch 0 320 143 02 (CH 5 0301 07)		
		ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	ATLAS	AB 1602 D	
Homologation			
N°	CH	5040 09	
Carrosserie	excavatrice		
Places	total	1	avant 1
Poids à vide	13600	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,20
Poids total	13600	Cylindrée	3769

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Véhicule spécial: distance volant - vers l'avant du véhicule = 4600 mm.
- ** Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 17,5 km/h resp. 2550 t/min, M2, 1A 19,93 = 85 dB/A ++)
- + Rayon de visibilité de 12 m: n'est pas respecté; 1 miroir est exigé à droite (215x175 mm, convexe).
- §) Equipement : la distance depuis l'avant, des clignoteurs latéraux est admise pour raisons techniques; le dégivreur (baguette) est monté par l'importateur.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation noir/jaune: sur le bras du godet, 1 feu de gabarit à l'avant, sur la flèche;
- 138 - protection : à l'arrière, l'arête inférieure de la lame-niveleuse;
- 141 - doivent être assurées: la tourelle, la flèche au moyen d'un tube d'appui de 1440 mm;
 - un miroir complémentaire est obligatoire sur la droite, 215x175 mm convexe (rayon de visibilité);
 - contrôle 2 circuits (contrôle de pression avec lampe-témoin) doit être branché lors de courses de transfert;
 - les feux prescrits doivent être montés y compris les catadioptres;
 - le levier de commande de gauche servant à articuler le godet doit être abaissé vers l'arrière.

- ** Mesure du bruit à proximité: microphone à 1,2 m vers le haut, sur la droite du véhicule à 50 cm de la tourelle.

Remplace FH CH 5040 09 du 18.01.78
contrôle de pression
(03.04.78)

√ Rümliang, 18.1.78
• Lieu et date de l'homologation